

Pourquoi l'Éducation pour Tous ?

► *Ce qu'il faut savoir sur la situation de l'éducation*

L'éducation : levier majeur pour le développement et les Droits

Dix ans après le forum de Dakar qui a fixé 6 objectifs EPT à réaliser pour 2015 et 2 Objectifs du Millénaire pour le Développement sur l'Éducation (OMD 2 sur l'universalisation de l'éducation primaire et OMD 3 sur l'égalité des sexes à l'école), l'éducation reste un levier majeur pour le développement et pour atteindre l'ensemble des OMD et l'éradication de la pauvreté (accès aux soins, égalité des sexes, exercice de la démocratie et d'une citoyenneté active). Droit fondamental, c'est aussi la porte d'entrée de tous les autres Droits (identité, santé, loisirs, expression...).



Le rôle de l'éducation est encore plus crucial en ce contexte mondial de crises (sociale, économique et écologique) : il est important de noter que l'éducation permet aux individus de se doter de connaissances et ainsi d'obtenir des emplois plus qualifiés et d'augmenter leurs revenus (une seule année de scolarité peut engendrer une hausse de 10 à 20% des revenus futurs d'une jeune fille). Il n'est maintenant plus à prouver que l'augmentation des taux de scolarisation va de pair avec l'amélioration de la santé des femmes et de leurs enfants (meilleure alimentation, prévention et lutte contre les maladies, épanouissement personnel et insertion sociale, accès à une véritable citoyenneté etc.), il est aussi clair qu'une mère qui a reçu une éducation donne à ses enfants plus de chance de jouir à leur tour du droit à l'éducation. Pour toutes ses raisons, et pour un développement viable et durable, il est nécessaire que les efforts allant dans le sens de l'Éducation Pour Tous soient soutenus.

Aujourd'hui, dix ans après le Forum de Dakar qui a vu 180 pays s'engager pour atteindre les objectifs de l'Éducation Pour Tous en 2015, le bilan des avancées est mitigé : malgré les progrès accomplis, nombre des pays les plus pauvres de la planète risquent de ne pas atteindre ces objectifs d'ici à 2015. Le contexte actuel, suite à la crise économique mondiale met l'éducation en péril.

La crise financière et son impact sur l'Éducation pour Tous

L'impact de la crise financière sur l'éducation est très inquiétant : aujourd'hui, on estime que plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim. Les ménages les plus pauvres en sont réduits à diminuer leurs dépenses d'éducation et à retirer leurs enfants de l'école. Or, avec la crise, la réduction des revenus intérieurs risque d'entraîner une chute des investissements publics et des budgets domestiques consacrés à l'Éducation. De nombreux pays prévoient ou ont déjà annoncé une stagnation de leur Aide Publique au Développement, voire une baisse qui remettent en question les engagements antérieurs sur l'Éducation.

En Afrique subsaharienne les fonds pour l'éducation diminueraient de 4.6 milliards de dollars (US) par an (source : UNESCO 2010).

Les objectifs de l'Éducation pour Tous

En ce qui concerne les objectifs de l'EPT, les progrès accomplis depuis dix ans sont indéniables, depuis 2000, on compte 40 millions d'enfants non scolarisés en moins (source : CME).

Un des exemples les plus frappants est le Bénin, qui en 1999 présentait un des taux nets de scolarisation les plus bas du monde, et qui semble aujourd'hui en voie de réaliser l'éducation primaire universelle d'ici à 2015. La part des filles non scolarisées est passée de 58 à 54% et l'alphabétisme des adultes a progressé de 10% (source : UNESCO).

Mais il reste beaucoup à faire : la malnutrition touche 175 millions d'enfants chaque année et on compte 72 millions d'enfants non scolarisés en 2007, parmi lesquels les filles restent majoritaires (54%), ainsi, en Afrique subsaharienne, 12 millions de filles risquent de ne jamais être scolarisées. 759 millions d'adultes, dont 2/3 de femmes manquent des compétences de base d'alphabétisation. Même lorsque les enfants vont à l'école, le problème de la qualité de l'éducation se pose : des millions d'enfants quittent l'école sans y avoir acquis les compétences de base. Il faudrait 19 millions de nouveaux postes d'enseignants pour réaliser l'enseignement primaire universel.

Les populations marginalisées sont les premières à ne pas pouvoir jouir de leur droit à l'éducation, et l'inégalité est un facteur d'aggravation : en Turquie, par exemple, 43% des filles de langue maternelle kurde provenant de ménages pauvres ont été scolarisées pendant moins de deux ans alors que la moyenne nationale est de 6%. Les discriminations dans l'éducation sont liées au sexe, à l'origine ethnique, à la langue, au handicap ou au lieu de résidence.

► Vous trouverez sur www.educationpourtous.com de nombreuses ressources sur ces thématiques.



Les engagements internationaux pour l'Éducation : il reste tant à faire !

Dans l'un des articles les plus forts de la Déclaration de Dakar, les pays riches et les institutions financières internationales s'engagent : « aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources ». Depuis cette époque, les progrès ont été au mieux partiels.

Les pays riches dont la France ne tiennent pas leurs engagements, cette dernière n'a versé que 28% de sa quote-part (OCDE CAD 2007). Le bilan de l'aide à l'éducation est donc décevant, les engagements d'aide ont diminué de 22%, alors qu'on estime à 16 milliards de dollars (US) la somme qui manque par an pour atteindre les objectifs de l'EPT (source UNESCO).

L'aide à l'éducation s'inscrit dans le cadre plus large de l'aide au développement, or une étude récente de l'OCDE montre qu'un certain nombre de pays, dont la France, ne respectent pas leurs engagements dans ce domaine :

« En 2005, les 15 pays qui sont à la fois membres de l'Union Européenne et du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE (CAD) se sont engagés à atteindre un objectif minimal d'APD par pays de 0,51 % de leur Revenu National Brut*. » (...)

« Certains pays vont dépasser cet objectif : la Suède, avec la proportion d'APD par rapport au RNB la plus élevée du monde (1,03%), est suivie par le Luxembourg (1%), le Danemark (0,83%), les Pays-Bas (0,8%), la Belgique (0,7%), le Royaume-Uni (0,56%), la Finlande (0,55%), l'Irlande (0,52%) et l'Espagne (0,51%). D'autres n'y parviendront qu'avec difficulté : la France (0,46%), l'Allemagne (0,40%), l'Autriche (0,37%), le Portugal (0,34%), la Grèce (0,21%) et l'Italie (0,20%) » - (Source : OCDE).

* Le RNB est la mesure du revenu annuel d'un pays basée sur la valeur totale des biens et services produits à l'intérieur de son territoire, plus le revenu net reçu d'autres pays sous des formes telles que les paiements d'intérêts et les dividendes.

► **Nos revendications**

Notre message prioritaire : une Education de qualité pour Toutes et Tous, maintenant !

Pour Solidarité Laïque, l'intérêt supérieur de l'enfant est une considération primordiale.

Aujourd'hui, 72 millions d'enfants dans le monde sont privés de la possibilité d'aller à l'école. Incapables de lire et d'écrire, ils sont condamnés à vivre dans la pauvreté.

Ce n'est pas une fatalité. Depuis l'année 2000, les mesures prises par les gouvernements et les autres acteurs ont permis de scolariser 40 millions d'enfants supplémentaires.



L'éducation peut vaincre la pauvreté – et fournit aux gens les outils pour s'aider eux-mêmes.

Mais l'éducation de qualité nécessite davantage de ressources. Les pays développés et les nations en développement doivent fournir leur contribution aux ressources requises pour instruire tout le monde. Les dirigeants des pays en développement doivent consacrer 20 % du budget à l'éducation, abolir les frais de scolarité, fournir des enseignants professionnels et envoyer leurs enfants à l'école, et non au travail. Les dirigeants des pays développés doivent fournir leur quote-part équitable du financement requis dans le cadre de l'Aide Publique au Développement, élaborer ensemble une réponse globale, investir dans les personnels et inclure les pays les plus nécessiteux en tant que premiers bénéficiaires de cette aide.

Cette Coupe du Monde de la FIFA 2010 nous offre l'occasion de nous surpasser – léguons un héritage d'éducation.

Faut-il attendre une Coupe du monde de football pour parler enfin d'Education pour Tous ? ! Comme tous les ans, Solidarité Laïque profite de la mobilisation mondiale (autour des OMD et des Objectifs de Dakar) pour exhorter les pouvoirs publics français et le gouvernement à assumer leurs engagements en matière d'Education Pour Tous :

Cette année, nous rappellerons prioritairement au gouvernement français :

Son engagement au Programme complet de l'Education Pour Tous (16 milliards de dollars par an) : la France doit honorer sa quote-part de 1.16 milliards de \$ USD (CAD 2007) soit 850 millions d'euros pour réaliser le programme complet de l'Education Pour Tous. A ce jour, la France n'a versé que 28% de sa quote-part.

L'initiative dite « franco- britannique » pour la scolarisation de 16 millions d'enfants d'Afrique subsaharienne : cette promesse prise en mars 2008 et réitérée en mars 2009 par Messieurs Gordon Brown, Premier Ministre britannique et Nicolas Sarkozy, Président de la République française, de contribuer chacun à la scolarisation de 8 millions d'enfants « **d'ici la Coupe du Monde de football en Afrique du Sud** ».

Par conséquent, la mobilisation 2010 sera aussi l'occasion de vérifier que les paroles de nos dirigeants se concrétisent en action !

► Retrouvez l'ensemble des revendications pour une Education de qualité pour Tous (en annexe)

Le Droit au sport pour Tous

Cette Coupe du Monde de la FIFA 2010 et l'action de mobilisation autour de matchs citoyens seront aussi pour nous l'occasion de valoriser les valeurs universelles du SPORT pour Tous et le sport comme vecteur de civisme, d'éducation et de solidarité.

La Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO déclare dans son article premier que « la pratique de l'éducation physique et du sport est un droit fondamental pour tous ».

Dans ce contexte de mobilisation internationale autour du football, il nous paraît essentiel de **rappelez que le sport**, comme l'éducation est un droit, **un droit pour tous** : pour les jeunes et les moins jeunes, les hommes et les femmes, les personnes en situation de handicap, les populations marginalisées (pauvreté, immigration etc.).

Le sport, en tant que jeu, qu'activité de loisir est fondamental pour tous les enfants, l'article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant affirme que :

« 1. Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

2 Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité. »

Tous les enfants, (peu importent les moyens dont disposent leur famille, leur origine ou leur classe sociale) ont donc le droit de pratiquer une activité sportive et les institutions ont le devoir de leur fournir un accès au sport et aux infrastructures sportives.

Le sport formateur : pour une éthique du sport

Le sport propose un certain nombre de valeurs qui correspondent à une éthique de sport, telles que le fairplay, le respect de soi et des autres, le respect des règles, la tolérance etc. Ces valeurs sont reprises dans la *Charte Internationale de l'éducation physique et du sport* de l'UNESCO qui souligne que « l'éducation physique et le sport doivent tendre à promouvoir les rapprochements entre les peuples comme entre les individus ainsi que l'émulation désintéressée, la solidarité et la fraternité, le respect et la compréhension mutuels, la reconnaissance de l'intégrité et la dignité des êtres humains ».

En ce sens, un « sport éthique » est aussi une forme d'éducation et de formation pour les individus, la Charte de l'UNESCO affirme que : « L'éducation physique et le sport constituent un élément essentiel de l'éducation permanente dans le système global d'éducation » (article 2) et que « l'éducation physique et le sport doivent renforcer leur action formatrice et favoriser les valeurs humaines fondamentales qui servent de base au plein développement des peuples ». Le sport, et le football en particulier, sport populaire par excellence, ont donc une mission cruciale d'éducation et de formation des jeunes et des moins jeunes, le sport peut être une école des valeurs de la citoyenneté, du partage et du vivre ensemble.

Par ailleurs, les associations d'éducation par le sport (USEP, UNSS, UFOLEP), partenaires de cette campagne, développent des outils éducatifs d'information et de formation à ces valeurs et sont membres de l'AFSVFP, association française pour un sport sans violence et pour le fairplay.

→ Des outils coopératifs et éducatifs seront également disponibles pour l'action.

Ne pas fermer les yeux sur des pratiques indécentes du milieu du sport et du football.

La Campagne de cette année qui met les projecteurs sur la Coupe du Monde de la FIFA 2010 ne peut nous faire taire certaines pratiques d'exploitation par le sport et de traite des mineurs dans le cadre de circuits professionnels.

Solidarité Laïque, dans sa démarche permanente d'éducation au développement et à la Solidarité Internationale, désire aussi proposer des contenus informatifs et dénonçant certaines pratiques à l'opposé des valeurs du Sport que nous défendons.

Il ne faut pas oublier que certaines dimensions du sport sont très inquiétantes et constituent une violation des droits de l'homme et de l'éthique du sport. Ainsi, même si l'on ne dispose pas d'un nombre suffisant de données sur la question, le marché international des joueurs, de football en particulier mais aussi d'autres sports pose un certain nombre de problèmes. Une forme d'exploitation qui frappe les mineurs étrangers est le recrutement sportif (dès l'âge de 13 ans) en vue d'essais dans un ou plusieurs clubs européens. Bien qu'on manque de statistiques, le phénomène est signalé plus particulièrement en Afrique et en Amérique Latine.

Or l'article 35 de la CIDE déclare que les Etats doivent prendre « toutes les mesures appropriées (...) pour empêcher l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants à quelque fin que ce soit et sous quelque forme que ce soit ».

Il apparaît donc absolument nécessaire de prévenir les recrutements abusifs et de promouvoir la formation locale des jeunes joueurs (comme le fait *Diambars*, notre partenaire) à des fins de protection et d'éducation. Ainsi, la Charte de l'UNESCO considère que « les pays industrialisés et les pays en développement assument des responsabilités et des obligations communes pour réduire l'écart subsistant entre les uns et les autres quant au libre accès de tous à l'éducation physique et au sport ».

► Un dossier thématique est en ligne sur l'exploitation économique par le sport, sur [le blog](#).